

Sf 7/248

R

Directeur politique : H.-D. COLLIN

ABONNEMENTS

Table with subscription rates for Metz, Alsace-Lorraine, France, and Paris.

Le Lorrain

Rédaction et Admin 14, RUE DES CLERGS, METZ

ANNONC RECLAMES

Les annonces sont reçues aux bureaux du 14, rue des Clercs, à Metz et dans toutes les Agences à l'étran

La prussification de l'Alsace-Lorraine.

Il paraît bien entendu que notre gouvernement d'Alsace-Lorraine s'en va demain, après-demain, très prochainement.

Ce geste de départ, de nos gouvernements, dans le moment où il se produit et dans la dépendance où ils sont de l'Empereur, ne manque pas de grandeur, et à jeter le manche après la cognée à l'instant même où les militaires tiennent leur sabre plus droit, il y a une certaine indépendance et une vraie dignité.

Mais après l'exode de ces nobles vaincus du sabre, qui va venir chez nous prendre les rênes si longues et si flottantes du gouvernement d'Alsace-Lorraine, si longues qu'elles vont jusque à Berlin, si flottantes à droite et à gauche, en avant et en arrière, que personne n'a su les bien tenir depuis 40 ans ?

On prétend qu'elle sera réglée en ce sens que tous les hauts fonctionnaires du pays seront prussiens et par conséquent administreront à la prussienne, c'est-à-dire, j'imagine, autoritairement et militairement.

La Rheinisch-Westfälische Zeitung, qui annonce la nouvelle de cette prussification administrative comme la tenant de bonne source, appelle élogieusement la chose un « entrelardement » de l'administration de l'Alsace-Lorraine.

réfractaires pourtant aux idées démocratiques modernes et capables de comprendre la valeur de cette antique éducation lorraine dont l'Empereur faisait l'éloge il y a quelques années à Vic.

Si les choses allaient ainsi, il n'y aurait pas seulement un changement de personnes, ce qui peut avoir assez peu d'importance, mais il y aurait un changement de méthode et de système, ce qui est le seul moyen d'aboutir à quelque chose dans notre pays.

La Rheinisch-Westfälische Zeitung a une autre idée encore à laquelle nous serions presque tentés de souscrire : une fois n'est pas coutume, il ne suffit pas, dit-elle, de prussifier l'administration d'Alsace-Lorraine en y introduisant des fonctionnaires prussiens ; elle voudrait, par un juste retour, voir des fonctionnaires alsaciens-lorrains reçus en Allemagne dans les différents rouages, non pas de la Prusse, mais de tout l'Empire pour s'y faire aux méthodes, à la mentalité, à l'éducation allemande et créer ainsi des générations de fonctionnaires qui reviendraient infuser le germanisme aux familles et au pays.

Nous n'y verrions pas de grandes difficultés pour notre compte si nos jeunes gens pouvaient être reçus et traités dans les diverses administrations allemandes avec impartialité et confiance ; mais la façon dont on a accueilli parfois ceux d'entre eux qui se présentaient pour des fonctions militaires nous donne à craindre qu'on ne leur fasse pas meilleure réception dans les autres services.

Et si d'autre part le journal rhénan s'imaginer que nos jeunes gens, « entrelardés » d'éducation administrative allemande, perdront peu à peu leurs souvenirs, leurs traditions, leur adaptation locale, tout ce qui en un mot constitue leur tempérament indigène, il se trompe : c'est dans le sang, c'est dans la race et cela durera indéfiniment. Et puisqu'il reconnaît le système français d'administration en Alsace-Lorraine comme la meilleure cause de l'attachement progressif et final du pays à la France, qu'il l'indique et qu'il le détaille à nos maîtres comme le seul modèle à suivre dans nos provinces.

Que voulez-vous ? Pour ne pas perdre l'expressive formule du journal, disons qu'il y a « entrelardement » et « entrelardement ».

La Journée

Le Statthalter impérial, M. de Wedel, s'est déclaré disposé à rester encore quelques mois à son poste pour initier aux affaires les successeurs du secrétaire d'Etat M. de Bulach et des autres membres du gouvernement d'Alsace-Lorraine qui quittent leur poste.

La Gazette de l'Allemagne du Nord annonce que les études préliminaires pour le nouvel ordre de cabinet de 1899 sur l'emploi des armes des militaires en temps de paix sont maintenant terminées. Le ministre de la guerre s'occupe de mettre ces pres-

criptions en accord avec celles des régiments non prussiens.

Hier, à la séance du Reichstag, à une question posée par un député au sujet de l'affectation définitive de la garnison de Saverne, le gouvernement a répondu que le déplacement du régiment ne constituait pas une punition. Il a déclaré que sur le fond de la question il n'a pas à donner de réponse.

Une catastrophe minière s'est produite hier vendredi soir dans le charbonnage « Achenbach » près de Dortmund. A minuit on avait retiré 22 morts. Il y a un assez grand nombre de blessés.

Le Landtag du duché de Brunswick s'est ouvert hier pour la première fois par un discours du trône du nouveau duc.

Au Sénat français, M. Noulens, ministre de la guerre, a répondu hier à une interpellation sur l'aéronautique militaire. Le débat s'est terminé par le vote d'un ordre du jour regrettant les vices d'administration de l'aéronautique militaire mais exprimant la confiance dans le ministère pour réaliser les réformes nécessaires.

À la Chambre des députés, M. Pugliesi-Conti a déposé hier une motion demandant le referendum sur la représentation proportionnelle. La Chambre a refusé de prendre la motion en considération.

L'affaire Krupp-Pontiloff est en voie d'arrangement à la suite de l'activité déployée par les autorités françaises et russes.

Le patriote et poète Paul Déroulède est mort hier à Nice.

La nouvelle que le roi George d'Angleterre doit rendre visite au Président de la République Française est confirmée. La date n'est pas encore arrêtée. La visite aura lieu dans la seconde moitié d'août. La reine Mary accompagnera le Roi.

Les démarches en vue de la constitution d'un nouveau ministère au Portugal n'aboutissent pas.

La légation de Russie a fait avant-hier une nouvelle démarche pour engager le gouvernement bulgare à se rapprocher de la Serbie. Le président du Conseil des ministres a exposé au chargé d'affaires de Russie les motifs pour lesquels un rapprochement serait impossible tant que la Serbie continuera de molester les Bulgares sans protection qui habitent la Macédoine.

L'entente entre la Turquie et la Russie en ce qui concerne les réformes en Anatolie est sur le point d'être réalisée. Le conseil des ministres a examiné les dernières instructions transmises par le gouvernement russe à son chargé d'affaires.

Les Jeunes-Turcs, maîtres des urnes, annoncent que les premiers résultats des élections sont favorables à leur parti.

Le Journal Officiel de Serbie publie aujourd'hui un décret autorisant le ministre de la guerre à appe-

ler sous les drapeaux un nombre suffisant d'hommes du premier ban pour assurer la sécurité du pays jusqu'à l'établissement d'un cadre permanent proportionné à l'extension du territoire.

Chronique Générale

ALLEMAGNE

A propos des syndicats chrétiens. Les journaux catholiques allemands nous apportent le texte d'une lettre que le cardinal Kopp adressa à M. Porsch quelques jours après celle que nous avons reproduite ; elle était motivée par le fait de réunions que l'on tenait du côté des partisans des syndicats confessionnels (siège central à Berlin) pour faire prévaloir une interprétation de l'encyclique favorable à ces syndicats exclusivement. Mgr Kopp y assurait à nouveau M. Porsch que les syndicats chrétiens n'avaient pas à s'inquiéter. Il faisait observer qu'il ne pouvait, évidemment, agir sur des adversaires des syndicats chrétiens qui étaient hors de son diocèse. Il ajoutait :

« Si ces messieurs de Berlin (les chefs des syndicats confessionnels, dont le siège central est à Berlin) m'arrivent et veulent exploiter la région purement catholique, je tiens la réponse toute prête. Je ne me laisserai pas attirer hors du terrain des points visés de l'encyclique et j'approuverai ce que le Saint-Père approuve. Je n'exigerai rien, notamment aucune déclaration, des syndicats chrétiens de mon diocèse, mais je laisserai tranquillement les choses comme elles sont. Ainsi pense aussi Korum. Il a, à mon insinuation, chaleureusement plaidé pour que nous tranquillisions les chefs et leur inspirions la confiance en nous. »

On se demande après cela quelles circonstances, quels faits nouveaux, ou quelles intrigues, quelles pressions ont bien pu déterminer chez le vénérable cardinal l'attitude qu'on lui voit prendre maintenant. On devine le parti que toute la presse anticatholique tire des incidents que nous venons de rapporter. Elle s'en fait une arme à la fois contre les syndicats chrétiens, contre le Centre, contre le cardinal lui-même et contre les évêques. La libérale Gazette de Cologne les avait d'abord fait servir à des attaques contre les catholiques favorables aux syndicats chrétiens ; dans un article qu'elle a publié jeudi elle se retourne contre le cardinal et conclut : tout cela ne profitera qu'aux syndicats socialistes.

Le préfet de police von Jagow reçoit l'avancement. Le bruit court avec persistance que le préfet de police de Berlin, M. von Jagow, sera nommé prochainement au poste de président du gouvernement, à Potsdam, ce qui constituerait un avancement.

FRANCE

Deux mois après.

Du Temps : « Deux mois exactement ont passé depuis cette séance fameuse du 28 novembre au cours de laquelle M. Caillaux prononça contre les projets financiers du cabinet Barthou-Dumont le réquisitoire le plus passionné, le plus perfide, et par instants le plus méprisant. Et durant ces deux mois, le successeur de M. Charles Dumont au pavillon de Flore s'est tenu plus de trois fois. M. Charles Dumont avait fixé à 794 millions le montant du déficit du budget de 1914. M. Caillaux s'en était indigné : « On peut, affirmait-il superbement, arriver à abaisser le déficit de 794 millions à 700 millions. » M. Caillaux devient ministre. Il va pouvoir réaliser les 94 millions d'économie réelles qu'il rapprochait à son prédécesseur de n'avoir pas su accomplir. Et il apporte quoi ? 94 millions d'économies ? Que non ! Mais 50 millions de prétendues réductions, qui sont de simples ajournements de dépenses nécessaires ou des artifices d'écritures reportant certains paiements d'une année sur l'autre. M. Charles Dumont appliquait à l'équilibre, évidemment factice, du budget de 1914, une somme de 400 millions provenant de l'emprunt. M. Caillaux s'était indigné de ce qu'on s'e procurât 400 millions de ressources d'emprunt pour combler le déficit du budget de 1914. Et M. Caillaux, devenu ministre, propose, sans souiller, de combler le déficit, par quels moyens ? Par 402 millions d'emprunts, obtenus : 234

par la création d'un compte spécial ; 108 par l'émission d'obligations à court terme ; 186 par l'émission d'obligations à long terme, émettre la Chambre, M. Caillaux avait dénoncé « l'éclipse de la politique d'unité budgétaire » et « la folie des dépenses ». Et quand M. Caillaux a pris la place de M. Dumont, rétablit-il l'unité budgétaire ? Enraye-t-il la folie des dépenses ? Nullement. Il propose au contraire la création de deux comptes spéciaux pour le Maroc et pour les dépenses militaires renouvelables. Et les dépenses il les aggrave.

M. Caillaux, menant l'assaut contre le cabinet Barthou, avait particulièrement insisté le 28 novembre sur la possibilité de faire un effort d'économie « dans les services d'un département que je connais bien, dit-il, celui des finances ». Voici M. Caillaux au ministère. Il se propose de faire un projet de loi. Ce projet va, sans doute, apporter les économies annoncées dans le département des finances. Hélas ! C'est un supplément de dépenses annuel de six millions qu'on propose, en vue de réduire à 49 heures la durée de la semaine de travail dans les établissements industriels relevant du ministère des finances et du ministère de la guerre.

Est-il besoin d'insister ? Le discours du 28 novembre est suffisamment jugé par les actes qui l'ont interprété deux mois après. »

Rentrée des sœurs dans les hôpitaux de Grenoble.

Grenoble, 29 janvier. — Le retour des sœurs dans les hôpitaux de Grenoble a fait le sujet d'une intéressante discussion au Conseil municipal de cette ville, où a été présentée une pétition revêtue de 27.000 signatures en faveur du retour des sœurs dans les hôpitaux.

Un commencement de satisfaction vient d'être donné aux pétitionnaires. La commission administrative des hospices, dans sa dernière réunion, a décidé le retour des sœurs dans un des pavillons des hospices, conformément à la volonté testamentaire du fondateur de ce pavillon.

Les Femmes Françaises contre les modes et les danses indécentes.

La Ligue des Femmes Françaises publie cette communication : « Fidèle à son esprit d'entière soumission à la hiérarchie ecclésiastique, heureux de faire écho à la voix de NN. SS. les Evêques, la Ligue des Femmes Françaises s'engage à lutter par l'exemple, par la parole et par la plume contre tout ce qui, dans les divertissements et les toilettes, porterait atteinte à la morale ou compromettrait la dignité des femmes chrétiennes. Comtesse de SAINT-JAUGEANT, présidente générale. Pour le comité de Paris : Marquise de LESPINAY, présidente. »

ALBANIE

Le gouvernement s'organise.

La commission de contrôle s'est occupée d'organiser le gouvernement central établi par elle à la place du gouvernement provisoire. En ce qui concerne les ministères, la direction des travaux publics et celle de l'agriculture sont complètement supprimées. Les départements de la justice, des finances, de l'instruction publique et des postes et télégraphes sont maintenus. Le gouvernement se réduit à 12 fonctionnaires. La commission de contrôle s'est réservée la nomination des directeurs, des gouverneurs, des administrateurs locaux et des juges. Les ministres du gouvernement provisoire recevaient une allocation de 2.500 piastres par mois. Le chef du gouvernement central actuel, Fezy Bey, reçoit 6000 piastres par mois et les directeurs des départements administratifs 3.500 piastres par mois. La commission de contrôle a nommé Bajjed Bey mutessarif de Berat. Les représentants de l'Allemagne et de l'Angleterre à la commission du contrôle sont partis pour Durazzo afin de conférer avec Essad Païsa.

MEXIQUE

Le président Wilson veut autoriser les révolutionnaires à acheter des armes aux Etats-Unis. Suivant un télégramme reçu de Washington, l'au-

FEUILLETON DU LORRAIN — 5 —

LE BOUCHON DE CRISTAL

Maurice LEBLANC

Tout de suite après le cambriolage de la villa Maric-Thérèse, Daubrecq avait pris ses quartiers d'hiver à Paris et occupait son hôtel particulier, à gauche de ce petit square Lamartine, qui s'ouvre au bout de l'avenue Victor-Hugo.

Lupin, préalablement camouflé, l'aspect d'un vieux rentier qui flâne, la canne à la main, s'installa dans les parages, sur les bancs du square et de l'avenue. Dès le premier jour, une découverte le frappa. Deux hommes, vêtus comme des ouvriers, mais dont les allures indiquaient suffisamment le rôle, surveillaient l'hôtel du député. Quand Daubrecq sortait, ils se mettaient à sa poursuite et revenaient derrière lui. Le soir, sitôt les lumières éteintes, ils s'en allaient.

A son tour, Lupin les fit. C'étaient des agents de la Sûreté. — Tiens, tiens, se dit-il, voici qui ne manque pas d'imprévu. Le Daubrecq est donc en suspicion ?

Mais le quatrième jour, à la nuit tombante, les deux hommes furent rejoints par six autres personnages, qui s'entretenaient avec eux dans l'endroit le plus sombre du square Lamartine. Et, parmi ces nouveaux personnages, Lupin fut très étonné de reconnaître, à sa taille et à ses manières, le fameux Prasville, ancien avocat, ancien sportsman, ancien explorateur, actuellement favori de l'Élysée et qui, pour des raisons mystérieuses, avait été imposé comme secrétaire général de la préfecture.

Et brusquement Lupin se rappela : deux années auparavant, il y avait eu, sur la place du Palais-Nou-

bon, un pugilat retentissant entre Prasville et le député Daubrecq. La cause, on l'ignorait. Le jour même, l'arrestation avait eu lieu. Daubrecq refusait de se battre.

Quelque temps après, Prasville était nommé secrétaire général. — Bizarre... bizarre... se dit Lupin, qui demoura pensif, tout en observant le manège de Prasville. A sept heures, le groupe de Prasville s'éloigna un peu vers l'avenue Henri-Martin. La porte d'un petit jardin qui flanquait l'hôtel vers la droite livra passage à Daubrecq. Les deux agents lui emboîtèrent le pas, et, comme lui, prirent le tramway de la rue Taillout.

Aussitôt, Prasville traversa le square et sonna. La grille reliait l'hôtel au pavillon de la concierge. Celle-ci vint ouvrir. Il y eut un rapide concubinage, après lequel Prasville et ses compagnons furent introduits. — Visite domiciliaire, secrète et illégale, dit Lupin. La stricte politesse eût voulu qu'on me convoquât. Ma présence est indispensable.

Sans la moindre hésitation, il se rendit à l'hôtel dont la porte n'était pas fermée, et, passant devant la concierge, qui surveillait les allées, il dit du ton pressé de quelqu'un que l'on attend :

— Ces messieurs sont là ? — Oui, dans le cabinet de travail. Son plan était simple : rencontré, il se présentait comme fournisseur. Prétexte inutile. Il put, après avoir franchi un vestibule désert, entrer dans une salle à manger où il n'y avait personne, mais d'où il aperçut, par les carreaux d'une baie vitrée qui séparait la salle du cabinet de travail, Prasville et ses cinq compagnons.

Prasville, à l'aide de fausses clefs, faisait tous les tiroirs, puis il consultait tous les dossiers, pendant que ses quatre compagnons extrayaient de la bibliothèque chacun des volumes, s'accrochant les pages et vérifiant l'intérieur des reliures.

— Décidément, se dit Lupin, c'est un papier que l'on cherche... des billets de banque peut-être... — Prasville s'exclama :

— Quelle bêtise ! Nous ne trouverons rien... Mais sans doute ne renoncerais-je pas à trouver, car il eût tenté à coup les quatre façons d'une cave

à liqueur ancienne, ôta les quatre bouchons et les examina.

— Allons, bon ! pensa Lupin, le voilà qui s'attaque, lui aussi, à des bouchons de carafe ! Il ne s'agit donc pas d'un papier ! Vrai, je n'y comprends plus rien. Ensuite, Prasville souleva et scruta divers objets, et il dit :

— Combien de fois êtes-vous venu ici ? — Six fois l'hiver dernier, lui fut-il répondu. — Et vous avez visité à fond ?

— Chacune des pièces, et pendant des jours entiers, puisqu'il était en tournée électorale. — Cependant... Cependant... Et il reprit :

— Il n'a donc pas de domestique pour l'instant ? — Non, il en cherche. Il mange au restaurant, et la concierge entretient le ménage tant bien que mal. Cette femme nous est toute dévouée... Durant près d'une heure et demie, Prasville s'occupait dans ses investigations, dérangeant et palpant tous les bibelots, mais en ayant soin de reposer chacun d'eux à la place exacte qu'il occupait. Mais, à neuf heures, les deux agents qui avaient suivi Daubrecq firent irruption.

— Le voilà qui revient ! — A pied ? — A pied. — Nous avons le temps ? — Oh ! Oui ! Sans trop se hâter, Prasville et les hommes de la préfecture, après avoir jeté un dernier coup d'œil sur la pièce et s'être assurés que rien ne trahissait leur visite, se retirèrent.

La situation devenait critique pour Lupin. Il risquait, en parlant, de se heurter à Daubrecq, en descendant, de ne plus pouvoir sortir. Mais, ayant constaté que les fenêtres de la salle à manger lui offraient une issue directe sur le square, il résolut de rester. D'ailleurs, l'occasion de voir Daubrecq d'un peu près était trop bonne pour qu'il n'en profitât point, et, puisque Daubrecq venait de dîner, il y avait peu de chances pour qu'il entrât dans cette salle.

Il attendit donc, prêt à se dissimuler derrière un rideau de velours qui se tirait au besoin sur la baie vitrée.

Il perçut le bruit des portes. Quelqu'un entra dans le cabinet de travail et ralluma l'électricité. Il reconnut Daubrecq.

C'était un gros homme, trapu, court d'encolure, avec un collier de barbe prise, presque chauve, et qui portait toujours — car il avait les yeux fatigués — un binocle à verres noirs par-dessus ses lunettes.

Lupin remarqua l'énergie du visage, le menton carré, la saillie des os. Les poings étaient velus et massifs, les jambes fortes, et il marchait le dos voûté, en pesant alternativement sur l'une et sur l'autre hanche, ce qui lui donnait un peu l'allure d'un quadrupède. Mais un front énorme, tourmenté, creusé de vallées, hérissé de bosses, surmontait la face.

L'ensemble avait quelque chose de bestial, de répugnant, de sauvage. Lupin se rappela qu'à la Chambre on appelait Daubrecq « l'homme des lois » et on l'appelait ainsi non pas seulement parce qu'il se tenait à l'écart et ne frayait guère avec ses collègues, mais aussi à cause de son aspect même, de ses façons, de sa démarche, de sa musculature puissante.

Il s'assit devant son bureau, tira de sa poche une pipe en écume, choisit, parmi plusieurs paquets de tabac qui s'échappaient dans un vase, un paquet de Maryland, déchira la bande, bourra sa pipe et l'alluma. Puis il se mit à écrire des lettres.

Au bout d'un moment, il suspendit sa besogne et demeura songeur, l'attention fixée sur un point de son bureau.

Vivement il prit une petite boîte à timbres qu'il examina. Ensuite il vérifia la position de certains objets que Prasville avait touchés et remplacés, et il les scruta du regard, les palpait de la main, se penchait sur eux, comme si certains signes, connus de lui seul, eussent pu le renseigner.

A la fin, il saisit la poire d'une sonnerie électrique et pressa le bouton.

Une minute après, la concierge se présentait. Il lui dit :

— Ils sont venus, n'est-ce pas ? Et comme la femme hésitait, il insista : — Voyons, Clémence, est-ce vous qui avez ouvert cette petite boîte à timbres ? — Non, monsieur. — Eh bien, j'en avais cacheté le couvercle avec

une bande étroite de papier gommé. Cette bande a été brisée.

— Je peux peut-être certifier, dit la femme... — L'ouï-moi mentir, dit-il, puisque je vous ai dit, moi-même, de vous prêter à ces visites ? — C'est que... — C'est que vous aimez bien manger aux deux râteliers... Soit !

— Ils sont venus ? — Oui. — Les mêmes qu'au printemps ? — Oui, tous les cinq... avec un autre... qui les commandait.

— Un grand... brun ?... — Oui. — Lupin vit la mâchoire de Daubrecq qui se contractait, et Daubrecq poursuivit :

— C'est tout ? — Il en est venu un autre, après eux, qui les a rejoints... et puis, à l'instant, deux autres, les deux qui montent ordinairement la faction devant l'hôtel. — Ils sont restés dans ce cabinet ? — Oui, monsieur.

— Et ils sont repartis comme j'arrivais ; quelques minutes avant peut-être ? — Oui ! monsieur. — C'est bien.

La femme s'en alla. Daubrecq se remit à sa correspondance. Puis, allongeant le bras, il inscrivit des signes sur un cahier de papier blanc qui se trouvait à l'extrémité de son bureau, et qu'il dressa ensuite, comme s'il eût voulu ne point le perdre de vue.

C'était des chiffres, Lupin lut cette formule de soustraction : 4 - 8 = 1.

Et Daubrecq, entre ses dents, articulait ces syllabes d'un air attentif.

Il prit le moindre regard, dit-il à haute voix. Il écrivit encore une lettre, très courte et, sur l'enveloppe, il traça cette adresse que Lupin déchiffra quand la lettre fut placée près du cahier de papier : Monsieur Prasville, secrétaire général de la Préfecture.

(A suivre.)

par les insurgés mexicains d'Etat-Unis pourrait être accordé presque tout entier, de la commission des affaires plusieurs chefs de partis appuyer le président Wilson une proclamation l'embargo de la récente notification de nt des intérêts de la dette et l'intention de défendre leur action sur les districts du Mexique central, sont les raisons de la action qui serait donnée à la politique

nt Wilson fait remarquer que les insurgés aucune difficulté pour acheter des ger, alors que la frontière américaine e. Le gouvernement américain avait de s'assurer que la vie et les biens des respectés. me ajoute que certains fonctionnaires si on donnait des deux côtés des facilités l'importation des armes, la révolution se arminerait bientôt à l'avantage des insurgés.

EAU DES CARMES BOYER
souverain contre: Vertiges, Evanouissements, Maux de tête, Digestions pénibles, Dysenterie, Influenza, Congestions.
Quelques gouttes sur un morceau de sucre ou une petite cuillerée de grog ou dans une infusion très chaude.
Dépôt pour l'Alsace: G. STAHL, 26, rue Sainte-Marie, Metz.

ALSACE-LORRAINE

Les changements dans le gouvernement d'Alsace-Lorraine

LA PRESSE D'ALSACE-LORRAINE
Il n'est pas sans intérêt d'enregistrer les jugements que porte la presse d'Alsace-Lorraine sur la démission du gouvernement de Strasbourg.

La *Strassburger Post* constate d'abord que la nouvelle du départ du gouvernement a produit un sentiment de mécontentement au sein de la commission du budget.
Malheureusement, dit-elle, ce discernement arrive bien tardivement; jusqu'ici le gouvernement a sans cesse été condamné et poussé d'une difficulté dans une autre. Et la *Strassburger Post* reproche au Landtag d'être la cause de tout ce qui arrive.

Belle logique, en vérité! La *Post* oublie l'origine de la crise actuelle. Elle est la conséquence de l'affaire de Saverne, du conflit qui s'est élevé entre l'autorité civile et les militaires. Le Landtag n'y est pour rien. Est-ce que M. Mandel n'avait pas dit à l'époque qu'on allait au devant d'une session parlementaire idyllique? Aucun conflit sérieux ne s'annonçait entre le gouvernement et le Landtag. Les Chambres s'attendaient à faire de bonne besogne en matière de législation sur les finances. Vient le grabuge de Saverne qui n'avait été provoqué ni par les députés, ni par la presse. Et à présent c'est le pays qui paie les pots cassés. C'est dans l'ordre des choses. Il appartient vraiment à la *Post* de se faire le censeur du Parlement. Elle veut gagner d'avance les faveurs du futur gouvernement.

Le mécontentement qui s'est manifesté à la commission du budget de la seconde Chambre est d'ailleurs partagé dans le pays. Voici ce qu'écrivait la *Oberelsässische Landeszeitung*:
Les ministres donnent un bel exemple de solidarité. Ils veulent s'en aller tous ensemble, aucun ne veut garder seul son siège. Le peuple a un sentiment très fixe pour ces choses. Malgré toute l'opposition contre le gouvernement de Strasbourg, il ne refusera pas son estime à cette démarche collective. A celui qui aurait peut-être voulu resté, il aurait témoigné le sentiment contraire. Si le gouvernement avait déjà donné précédemment sa démission d'une manière démonstrative, nous aurions vu en cela un geste grandiose.

Le gouvernement tomba victime de la présomption du militarisme et de l'excitation des pangermanistes. Et c'est pourquoi nous ne pouvons pas éprouver de satisfaction de cette chute du gouvernement; elle signifie une défaite de l'Alsace-Lorraine.

De l'*Elssässer Kurier*:
C'est la récompense donnée aux Mandel et aux Duchach pour toutes leurs mesures depuis Grafenstaden et les permis de chasse jusqu'à la défense faite aux gymnastes français de paraître à des fêtes de gymnastique alsaciennes; c'est la récompense pour l'esprit de police pangermaniste qui s'est manifesté dans la volonté d'introduire des lois d'exception contre la presse et les associations jusqu'au point de contrôler si une Société de musique joue une marche française, ou bien si, la nuit, dans la plus profonde obscurité, une Société de gymnastique a troublé l'ordre et la sécurité publique par des drapeaux tricolores de la grandeur de deux centimètres carrés rapportés d'une excursion.

Du *Nouveliste*:
Les nouveaux hommes d'Etat qu'on va nous envoyer, ont été formés à l'école prussienne. A cette école d'où sortent les administrateurs des provinces polonaises. Nous pouvons donc nous réjouir. Ils sont au courant de toutes les «bonnes» méthodes. Disons-leur de suite qu'ils ne nous inspirent aucune confiance. Nous aurons résisté au régime de la dictature et des passeports. Si on veut recommencer l'expérience, elle donnera des résultats encore plus négatifs.

LANDTAG

Commission du budget de la seconde Chambre.
Dans sa séance du 29 janvier, la commission du budget de la seconde Chambre a porté de 25 000 à 30 000 M la subvention pour la Chambre des artisans, en raison du surcroît de dépenses résultant de la nouvelle organisation; la commission a exprimé le désir que, malgré la situation défavorable des finances, le gouvernement donne suite à cette décision prise à l'unanimité.

Sur la proposition de M. le professeur D. Müller la subvention pour les collections archéologiques et artistiques a été augmentée de 2000 M. Cette somme doit être consacrée exclusivement à la conservation des monuments historiques du pays.
Au titre «Archives», il y eut une petite surprise dit l'*Elssässer*. En réponse à une question posée par M. Engel le gouvernement a déclaré qu'une enquête disciplinaire devait être ouverte pour l'usage des liquidations contre M. le Dr Haaviller, directeur des Archives départementales à Metz; cette enquête toutefois est devenue sans objet, M. le Dr Haaviller ayant demandé à quitter le service du pays sans faire valoir ses droits à la retraite, demande à laquelle il a été donné suite.

Le procès de M. le chanoine Collin contre la «Rheinisch-Westfälische Zeitung»

Nos lecteurs se souviennent sans doute des articles que la *Rheinisch-Westfälische Zeitung* a publiés au mois d'août et de septembre derniers, dans lesquels M. le chanoine Collin, directeur du *Lorrain*, était représenté comme ayant suggéré l'idée de faire paraître dans le *Matin* l'information relative aux paroles prononcées à Strasbourg au mois de mai 1912 sur la «Constitution en miettes». Malgré les démentis du Directeur du *Lorrain*, la *Rheinisch-Westfälische Zeitung* persista à affirmer que c'était bien M. Collin qui avait été l'instigateur de cette publication, qu'il s'en était vanté lui-même, etc. Devant cette persistance du journal d'Essen, M. Collin porta plainte. L'affaire sera jugée mardi prochain, 3 février, à 11 heures du matin, devant le tribunal des échevins à Metz.

Les éditions de la *Rheinisch-Westfälische Zeitung*, dans lesquelles parurent ces articles: «Wie die Scheibrede an den «Matin» kam» («Comment le discours sur la Constitution en miettes parvint au «Matin»»), indiquent comme rédacteur le nom de M. le Dr Reinbrecht. Or, hier, le Directeur du *Lorrain* reçut de M. le Dr Reinbrecht, une lettre accompagnée d'une déclaration de M. le Dr Reinbrecht, qui affirme qu'il était opposé à la publication des articles, qu'il n'a pas voulu en accepter la responsabilité et que cette responsabilité retombe sur M. Niessner, rédacteur en chef de la *Rheinisch-Westfälische Zeitung*.

Il appartient au tribunal de décider si cette manière de voir est compatible avec la loi sur la presse.

Les traitements des fonctionnaires.

Il ne s'est pas encore écoulé six mois depuis que le Landtag, après bien des tiraillements et des compromissions, a voté la réforme — en mieux — des traitements et salaires des fonctionnaires et employés de l'Etat d'Alsace-Lorraine. Or, voici la *Post* qui nous annonce, de source officieuse, le dépôt prochain d'un projet de loi modifiant la loi précédente «en vue de supprimer les durétés et les injustices» que l'expérience du dernier semestre a permis de constater dans cette nouvelle répartition des traitements, attribués à la hâte fébrile avec laquelle on a dû «bâcler» le vote du projet.

Les réclamations qui se sont élevées de la part de certaines classes de fonctionnaires — et en général sur la différence de traitement entre les fonctionnaires ayant passé par l'Université (*akademisch gebildet*) et ceux qui n'ont pas eu de préparation universitaire.
C'est le cas pour les fonctionnaires appartenant aux classes 34 et suivantes.
Le texte du projet de loi n'a pas encore été publié.

Calendrier. — Aujourd'hui, samedi 31 janvier, trente-unième jour de l'année. — Lever du soleil: 7 h. 34; coucher: 4 h. 54.
Premier quartier le 3 février.
Fête du jour. — Saint Pierre N.

II. Y A CENT ANS

31 janvier 1814. — Les ouvrages de l'île du Sauley sont en parfait état de défense. 80 hommes les gardent; ils sont baraqués et chauffés. 4 pièces sont mises en batteries, et ce nombre est suffisant. La place est prête pour un plus grand nombre. Pendant le mois de janvier, 1300 militaires moururent du typhus à Metz.

1er février 1814. — Sorties de Metz sur Marange, Sylvange; on ramène 38 vaches.

La température. — La situation atmosphérique ne s'est pas sensiblement modifiée.
Le vent est assez fort ou fort d'entre sud et ouest sur la Manche.
La température s'est un peu abaissée sur nos régions. Hier matin, le thermomètre marquait — 3° à Spitzberg, — 12° à Haparanda, — 8° à Besançon, — 6° à Clermont-Ferrand, — 2° à Toulouse, + 1° à Nantes, 2° à Paris, 11° à Alger.

Un temps doux et pluvieux est probable.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

(Observations faites par M. REMOISNET, à Metz)

BAROMETRE	THERMOMETRE	VENT	TEMPS
30 jan. à 4 h. soir	748.8	+ 3.0	S Var.
31 jan. à 8 h. matin	750.5	0 0.0	S S O Var.

Thermomètre. — Maximum du 30: +3.5; Minimum aujourd'hui: 0.5

CHRONIQUE MESSINE

Nécrologie.
Nous apprenons la mort de la vénérée Mère Abbessse des Religieuses bénédictines de l'Abbaye du Sacré-Cœur à Oriocourt, pieusement décédée hier vendredi à 5 heures du matin. Le service d'enterrement aura lieu le lundi 2 février à 10 heures.

Le *Lorrain* présente aux Religieuses bénédictines ses chrétiennes condoléances. R. I. P.

Encore un incident le jour de la fête de l'Empereur.

Hier matin, la *Gazette de Francfort* relatait un incident qui s'est passé dans un débit du Sablon où le 20^e bataillon de pionniers célébrait la fête de l'Empereur; maintenant que l'administration militaire, par l'organe de la *Metzer* et de la *Lothringer Zeitung*, s'est prononcée à ce sujet, nous pouvons relater les faits.

D'après la *Gazette de Francfort*, un lieutenant remarquant que deux Lorrains s'entretenaient en français — leur langue maternelle — les fit sortir du local où ils écoutaient la musique; plus tard il voulut se rendre compte si les Lorrains, qui étaient assis dans une salle contiguë, parlaient allemand. Or ils continuaient leur conversation en français avec deux autres camarades; c'est alors qu'il fit venir des militaires et leur commanda d'arrêter les consommateurs. Un chef de bataillon appelé sur les lieux fit cette remarque à l'un des Lorrains arrêtés: «Enlevez votre casquette, vous vous rendez en face d'un officier prussien», en même temps, d'une fille, il lui jeta sa casquette par terre. Ensuite l'officier ajouta: «Vous casquettez vous trahissez! Les bons Français sont

tous partis; ce qui reste ici ce n'est que Kéréthiens et Phétiens (un ramassis), la lie du peuple!» Les deux Lorrains qui s'étaient comportés sans se faire autrement remarquer ont été conduits à la Mairie de Montigny où ils furent mis en liberté.

Voici maintenant la version donnée par le commando général du XVI^e corps d'armée: La casquette de coupe française sur la tête, s'entretenaient à haute voix en français, chose considérée comme une provocation en un jour comme celui de l'anniversaire de l'Empereur. Ce n'est que lorsqu'ils refusèrent d'obéir à l'injonction d'un lieutenant qui les pria de sortir, toutes les salles étant réservées aux militaires, qu'arriva le chef de bataillon; ce dernier enleva la casquette à l'un de ses interlocuteurs sans lui donner de soufflet. Ensuite, les quatre Lorrains furent proprement éconduits et remis entre les mains de la police.

Hier matin, arrivait au régiment une déclaration signée des quatre Lorrains qui regrettaient avoir troublé involontairement la fête et se déclarant prêts à faire personnellement des excuses au chef de bataillon.

Réunion de propagande de l'Office central de Prévoyance pour l'Alsace-Lorraine.

Jeudi, le 22 janvier, eut lieu dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville de Metz une réunion bien fréquentée du bureau central de prévoyance sociale pour l'Alsace-Lorraine, qui a pour but de relever le bien-être à la campagne et de combattre autant que possible l'exode des villages vers la ville. Environ 80 personnes avaient donné suite à la convocation: parmi l'assistance on remarquait le président de la Lorraine M. le baron de Gemmingen avec son épouse ainsi que M. le Dr Foret, maire de la ville de Metz; le bureau du comice agricole y était représenté par plusieurs de ses membres; outre un grand nombre de cultivateurs du pays messin, y assistaient encore plusieurs membres du clergé catholique, les deux inspecteurs scolaires de l'arrondissement de Metz et beaucoup d'instituteurs de la campagne. En l'absence du président de l'Office central M. le conseiller ministériel Lichtenberg, empêché, le fauteuil de la présidence fut occupé par M. de Loper, conseiller intime du gouvernement et directeur de l'arrondissement de Metz-campagne, désigné par le comité local.

Le président adressa, pour ouvrir la séance, de bonnes paroles de bienvenue à la nombreuse assistance et invita ensuite M. le chanoine Dr Louis, de Metz, à faire sa conférence en langue française sur les assurances contre la maladie, l'invalidité et la vieillesse. L'orateur, bien connu au pays messin, s'acquitta de sa tâche d'une façon magistrale et son exposé si clair prouva aux assistants que non seulement l'orateur parlait en connaissance de chose de notre code de législation sociale, mais encore qu'il était passé maître à exposer d'une manière vraiment populaire ce sujet si ardu et difficile à traiter. Avant l'assistance lui prodigua-t-elle les plus vifs applaudissements pour son instructive conférence. Entrepris était arrivé le second vice-président de l'Association, M. le chanoine Dr Gass, de Strasbourg, qui, ayant pris la parole, se fit l'interprète des vœux du bureau central pour la réussite des travaux de l'assemblée, qui ne manquera certainement pas de gagner des amis et des membres nouveaux à l'Organisation en Lorraine. Dans une seconde conférence, M. Hertzog, inspecteur d'agriculture, exposa les buts et tendances de l'Office central en général et spécialement sa tâche sur l'organisation d'une exposition de prévoyance sociale, en juin 1915, à Metz. Les paroles du conférencier furent de même soulignées par l'approbation de l'assemblée.

En un exposé qui vint du cœur et allait au cœur, M. Hertzog rendit compte des travaux de l'Association depuis son existence, dans le but de relever le bien-être à la campagne, de stimuler et réveiller l'amour de la terre dans les cœurs des habitants des champs; il dit encore ce qui avait déjà été fait pour l'organisation d'une exposition à Metz, qui d'abord ne devait être qu'une exposition de prévoyance sociale, comme celle qui avait été organisée à Strasbourg lors de la grande exposition agricole de la Société d'agriculture allemande. Mais sur les vœux et propositions du Comice agricole de Metz le cadre de cette exposition devra être étendu à toute l'agriculture; on devra donc y trouver des animaux, des machines et des produits agricoles de tout genre, sans excepter la viticulture et l'arboriculture. L'orateur évoqua l'agréable souvenir de ses anciennes expositions régionales, dans la dernière à été célébrée à Metz il y a vingt ans environ, qui étaient toujours une grande attraction pour les habitants de nos campagnes lorraines. Le conférencier exprima l'espoir que l'exposition messine de 1915 puisse fournir une image brillante de l'agriculture lorraine et de ses progrès dans les dernières années. L'orateur termina encore un court exposé de sa conférence en langue française.

Le président M. de Loper adressa ensuite aux assistants des paroles de remerciements et les pria de faire déjà maintenant de la propagande pour l'Office central et pour l'exposition de 1915. Il fit encore sa proposition que tantôt serait formé un comité de l'exposition auquel appartiendrait des délégués de toute l'Alsace-Lorraine. De son côté aussi le président exprima l'espoir que cette première assemblée de propagande, si bien réussie, puisse contribuer fortement à faire connaître les tendances de l'Office central et lui gagner de nombreuses adhésions en Lorraine.

Cours culinaires pour la préparation du poisson.

On nous prie d'insérer:
On n'a pu donner suite à toutes les demandes de participation au cours de préparation culinaire de poissons, organisé à l'Ecole supérieure de demoiselles, rue Brunehaut; c'est pourquoi on commencera un second cours le 4 février. Ce cours aura lieu les mercredis, de 6 à 9 heures du soir, pendant cinq semaines. Le prix de participation au cours est de 2 M. Les demandes doivent être adressées à Mme Wahn, avenue des Mérovingiens, 4, à Mlle Wilsch, institutrice, rue Mazelle 18, ou au portier de l'Ecole supérieure de demoiselles, rue Brunehaut. En raison de la cherté de la viande, il est très avantageux que nos ménagères apprennent à mieux connaître la valeur nutritive et la saveur de la chair des poissons bien préparés. Elles pourront ainsi faire de nouvelles économies.

Attention, ménagères et fumeurs!

Depuis quelque temps, le commerce livre à la consommation des boîtes d'allumettes suédoises d'un contenu de 50 pièces au lieu de 60. L'acheteur d'un paquet de dix boîtes, payé 30 pl., reçoit, par conséquent, 500 allumettes au lieu de 600, d'où perte pour lui de 15 à 20 0/0 et un lieu de livrer cette manœuvre des fabricants peu scrupuleux à la publicité, attendez que pour vendre 3 à 5 0/0 meilleur marché au commerce, le consommateur qui ne compte pas être dupe de sa bonne foi. Refusez impitoyablement toutes les boîtes ne contenant pas 59 à 64 pièces. C'est votre droit.

Un nouveau cinématographe.

Le cinéma de l'Esplanade ouvrira ses portes ce soir à 8 heures. Installé avec le confort moderne et muni des installations mécaniques les plus perfectionnées, cet établissement sera, avec ses 600 places, le plus grand cinéma de la ville. On nous assure qu'en ce qui concerne

les projections, la direction veillera à ne donner que ce qu'il y a de mieux et de plus nouveau. Le programme d'ouverture est, paraît-il, remarquable.

Mont-de-piété.
Jeudi 5 février 1914, vente des nantissements non dégrèvés portant les numéros 20.657 à 23.075 du mois de décembre 1912.

Musées municipaux.
Heures d'ouverture des Musées municipaux le dimanche (entrée gratuite):
Musée principal, rue de la Bibliothèque, de 11 h. à midi et de 2 h. à 3 h.
Collections à la porte des Allemands, de 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2 du soir.
Entrée par l'escalier de la tour extérieure.

Fausse alerte.
L'avant-dernière nuit, vers 3 heures du matin, les habitants de la maison portant le n° 41 de la rue des Clercs remarquèrent de la fumée qui sortait par les soupiraux de la cave; croyant à un commencement d'incendie, ils avertirent les pompiers, lesquels, recherchant le foyer de l'incendie, constatèrent que la fumée était due simplement à un défaut du chauffage central.

Le temps qu'il a fait en 1913.
Nous avons eu l'année dernière 151 jours de pluie, 180 jours de beau temps (soleil) et 25 jours où le ciel resta couvert. Du 28 au 31 mars, le thermomètre était monté à 25 degrés au-dessus de zéro, tandis qu'il marquait 6 degrés de froid les 13 et 14 avril où il y a eu encore de la neige. Le premier orage de l'année eut lieu le 31 janvier déjà, le dernier le 11 novembre.

Catalogue de la Bibliothèque municipale.

La seconde partie du catalogue des ouvrages modernes de la Bibliothèque municipale a paru le 7 janvier dernier. Elle comprend les pages 429-1078 et renferme, par ordre de matière, la littérature instructive et scientifique d'après la disposition suivante: 1. Jurisprudence et sciences politiques; 2. économie politique; 3. science sociale; 4. histoire; 5. histoire de la civilisation; 6. arts, musique, théâtre; 7. histoire de la littérature; 8. géographie et ethnographie; 9. mathématiques et sciences naturelles; 10. médecine et hygiène; 11. philosophie et pédagogie; 12. religion, histoire ecclésiastique et histoire sociale; 13. technologie, métiers et industrie, commerce et moyens de communication, économie domestique, horticulture, agriculture et silviculture; 14. sports et jeux.
La première partie, parue le 22 décembre dernier, renferme, ainsi qu'il a été dit alors à cette même place, dans l'ordre alphabétique, les belles-lettres (y compris les traductions) du domaine de la littérature allemande et de littératures étrangères. Elle contient en outre tous les journaux et revues, les recueils et mélanges, les aides-mémoire à consulter sur place, les biographies, portraits, correspondances et discours.
Le prix de cet intéressant catalogue, malgré les frais considérables de l'impression, a été fixé de telle sorte qu'il soit à la portée de tous. Chaque volume, pris séparément, coûte 1 M.; les deux volumes à la fois 1.50 M. On peut se le procurer au guichet des prêts de la Bibliothèque municipale, rue Chèvremont n° 41, pendant les heures d'ouverture de 11 à 4 heures et de 3 à 4 heures (les samedis et veilles de fêtes de 11 à 1 heure). Les abonnés de la Bibliothèque municipale et les possesseurs du catalogue ont en même temps rendus attentifs aux nouvelles dispositions suivantes: 1° Tous les ouvrages indiqués au catalogue imprimé avec les désignations V. B. et A. S. peuvent être dé-livrés immédiatement; 2° Les ouvrages portant toute autre désignation doivent être commandés dès la veille ou au plus tard le jour même avant 9 heures du matin, pour être dé-livrés au guichet à partir de 11 heures; 3° En ce qui concerne le prêt d'autres ouvrages qui ne figurent pas au catalogue, on voudra bien s'adresser à l'employé chargé du service de la salle de travail (entrée rue de la Bibliothèque n° 2), et non point au guichet des prêts.

Les droits des aboutissants à Queuleu-Plantières.

Une motion devant être bientôt discutée au Landtag concernant la participation des aboutissants aux frais de construction des routes contrairement à l'usage en cours actuellement. Des discussions sont organisées à Metz et dans les localités suburbaines dans le but d'éclairer les propriétaires sur ces modifications qui les touchent de très près.
A Queuleu, la réunion projetée aura lieu demain dimanche 1^{er} février, à 3 heures, dans la salle de l'Erholung.

Pharmacies.

Les pharmacies suivantes seront seules ouvertes de main toute la journée; les autres jusqu'à midi seulement:
Pharmacie Saint-Vincent, Pauly, rue du Pont-Saint-Georges, 29;
Pharmacie Corhuel, Dor, rue Serpenoise, 32;
Pharmacie Dr Jochen, rue des Allemands, 36;
Pharmacie de l'Église, Léonce-Lévy, rue du Palais, 8;
Pharmacie Meuschel, rue du Pont-Jes-Morts, 20; ainsi que les pharmacies du Sablon et de Montigny.

Pour les fiancés!

Ils trouveront des trousseaux du genre le plus simple au plus riche à des prix avantageux à la maison Alex Fürst, place d'Armes.

ETAT-CIVIL DE METZ

Naissances déclarées du 19 au 24 janvier.
Garçons 18 | 36
Filles 18 | 36

Joseph, fils du conducteur de train Lukas Oesterle. — Thérèse, fille de Jean Halting, voiturier. — Frédéric et Maria, enfants jumeaux de Frédéric-Auguste-Guillaume Veal, serurier. — Anne-Marie, fille de Emilio Bostoux, pharmacien. — Eugène, fils de Eugène Kramer, ramouleur. — Alphonse-Max, fils de Emilio Colleur, agent de police. — André-Marie-Céline, fille de Eugène Parrin, serurier. — Elisabeth, fille de Pantaleon Pentolini. — Pierre-Joseph-Alphonse, fils de Alphonse Albert, boutanier. — Georges-Lucien Paul, fils de Georges-François-Joseph Heury, locuteur. — Marie-Alvine, fille de Léopold-Bernard-Jacob Würsch, machiniste. — Emile, fils de Ernest-Albert Link, aubergiste. — Jeanne-Marguerite-Marie, fille de Auguste-Pierre Fiey, paveur. — Joseph, fils de Joseph Simpi, jardiner. — Henri-Paul, fils de François-Paul Selinger, serurier. — Antoine, fils de Joseph Grandemange, ouvrier. — Marie-Louise, fille de Mathias Weitzel, sellier. — Marie-Elisabeth, fille de Nicolas Houllé, ouvrier. — Gilbert-Nicolas, fils de Eugène Mantl, mécanicien. — Gertrude-Anne, fille de Henri Belz, maître-installateur. — Catherine, fille de Jean Steinmetz, ouvrier. — Georges-René, fils de Jean Lang, ouvrier. — Paul-François, fils de Paul Rybko, waguemestre. — Adèle-Catherine, fille de Georges Jockle, chaudronnier. — Marie-Adélaïde, fille de Valentin Grandperrin, commerçant. — Jeanne-Marie, fille de Charles Weber, aubergiste. — Georgette-Agnès, fille de Jean Hilt,

ouvrier. — Jean-Charles-Gérard-Joseph, fils de Jules-Eugène Jung, employé des mines. — Marie-Antoinette, fille de Auguste Vion, tailleur de pierres. — André-Alois, fils de Alois Daschner, cordonnier. — Louise-Elisabeth, fille de Jacob Henrich, tailleur.

Publications de mariages.

Arthur-Frédéric-Albert Rahn, sergent à Metz, et Frieda-Bertha-Gratruha Ulrich, à Nikoliken. — Lucien-Justin Villio, serurier à Ars-sur-Moselle, et Marie Dautremont, à Jouy-aux-Arches. — Paul-Jules Marchal, représentant à Metz, et Emma-Clotilde Fischer née Förlar, à Montigny. — Michel Mertes, mineur, et Catherine Schmitgen, tous deux à Moyeuvre-Grande. — Roberto Martinielli, maçon, et Anne Richard née Lucas, tous deux à Metz. — Charles-Frédéric-Guillaume Gennerich, musicien à Metz, et Hedwig-Marthe-Anne Bulle, à Stettin. — Alfred Loignon, boucher à Metz, et Marie Rollin, à Beux. — Jean André, ouvrier au chemin de fer à Metz, et Elise Ormlin, à Saint Julien. — Bruno Otto, chef de bureau à Charleville, et Marie Bur, à Metz. — Dr Henri Zimmer, médecin à Rombas, et Melanie Rollin, à Metz. — Henri Spilker, employé de banque, et Marguerite Kriecher, tous deux à Metz. — Aloyse Welter, mineur, et Catherine Alami, tous deux à Hayange. — Jean Oms, employé d'octroi, et Hélène Müller, tous deux à Metz. — Hilaire Hostert, facteur, et Gabrielle Bouchard, tous deux à Metz. — Charles Williams, expéditeur, et Catherine Gergen, tous deux à Metz. — Pierre Marx, fabricant de meubles, à Collogne-Ehrenfeldt, et Catherine Hock, à Metz. — Rodolphe Buse, fabricant à Hlaningen, et Hélène Merker, à Metz. — Georges Hafner, serurier, et Marie Kogelgass, tous deux à Metz. — Henri Vuillaume, ouvrier, et Catherine Sidler, tous deux à Metz.

Décès.
Auguste-Oscar Neis, cordonnier, 42 ans. — Marguerite Vernier, née Leguille, 54 ans. — Madeleine Vexo, née Pultin, 25 ans. — Suzanne-Catherine Eichhorn, née Weber, 51 ans. — Asmuth Kennenkiesser, 11 mois. — Christine Danson, née Niemesker, 74 ans. — Auguste-Alexandre Huberty, rentier, 53 ans. — Ernest Wirth, menuisier, 34 ans. — Conrad Layer, 2 mois. — René Lefrant, 3 mois. — Barbe Hammes, née Hellers, 40 ans. — Auguste Krees, charpentier, 37 ans. — Marie-Louise Weitzel, 2 ans. — Jeanne-Catherine Holz, 3 ans. — Eugène Colin, rentier, 71 ans.

Ernest Borgolte, 5 mois. — Célestine Grün, née Millen, 58 ans. — Edouard de Schuyter, cordonnier, 31 ans. — Elise-Rose Stock, née Neller, 73 ans. — Marie Zeltner, 12 jours. — Joseph Wautrin, sans profession, 76 ans. — Louise Knötzgen, sans profession, 49 ans. — Marie Hub, née Lambert, 55 ans. — Anna-Joséphine-Selma-Catherine Müller, née Leh-macher, 70 ans. — Barbe Ringer, née Ettinger, 65 ans. — Philippa Stamm, débitant, 42 ans. — Catherine-Célestine Pignon, sans profession, 28 ans.

NOUVELLES RÉGIONALES

La lutte contre les ennemis de la vigne. — M. le directeur de l'arrondissement de Metz-campagne adresse la circulaire qui suit à MM. les maires:

Le Ministère impérial a réorganisé la commande des moyens à employer pour combattre les ennemis de la vigne et cette réorganisation est déterminante pour toutes les communes et pour tous les propriétaires de vignes du pays sans égard à l'étendue et à la surface de la vigne.
Relativement aux commandes pour 1914 j'ordonne ce qui suit:

- 1° La livraison se restreint aux préparations suivantes:
 - le vitriol de cuivre,
 - le verdet neutre,
 - le soufre,
 - la soude,
 - la nicotine (l'excelsior avec permis de la manufacture impériale de tabac).

D'autres préparations n'entrant pas en considération. Les livraisons auront lieu au prix coûtant avec terme de paiement sans intérêt jusqu'au 15 novembre 1914 et seront exécutées gratuitement, c'est-à-dire jusqu'à la gare du chemin de fer la plus proche (ou situés le plus avantageusement).

C'est la commune qui devra envoyer chercher la marchandise à la gare.
2° Les commandes seront envoyées par chaque commune de l'arrondissement à l'adresse du Comice agricole de Metz au plus tard le 15 février.

Avant d'expédier la commande des informations exactes seront prises afin d'établir les quantités qui devront être commandées et livrées. La commande collective se fera d'après le formulaire imprimé ci-dessous; le nom de tout chacun qui voudra prendre part à la commande y devra être indiqué. Je vous prie de distinguer les commandes de la sorte, que les noms de membres du Comice agricole seront soulignés à l'encre rouge. L'addition de chaque colonne sera faite en bas du formulaire.

Messieurs les Maires; je vous rends responsable de l'observation du terme fixé (15 février).
Si le 15 février au soir la commande de l'une ou l'autre commune manque encore, je procéderai sévèrement et sans indulgence, aux frais de ces communes. Dans le cas où une commune n'aura point de commande à faire, je vous prie de vous exprimer à ce sujet dans un rapport bref qui me sera envoyé le plus tard au délai fixé.

3° La Comice agricole accordera probablement de nouveau un rabais à ses membres tel qu'il était d'usage les années précédentes.
4° Les fournisseurs sont: l'Association centrale des comices agricoles d'Alsace-Lorraine et la caisse agricole centrale de prêts à Strasbourg.

5° Les commandes faites par l'entremise des communes, c'est-à-dire les commandes à adresser au Comice agricole de Metz et plus tard la répartition des livraisons sont à considérer comme une intervention obligatoire communes; donc les communes n'ont pas le droit de le refuser.

6° Les communes qui ont été déclarées au mois de décembre par les communes vicinales ne représentent aucun engagement; ces communes ont donc, comme toutes les autres, l'obligation de faire leurs commandes ou un rapport dans le sens indiqué ci-dessus sous le chiffre n° 2 (*Zehlanzeige*) jusqu'au 15 février au plus tard.

NON L'ESPÉRER.

GOITZE. — (44 ans cantonnier) Décoration bien méritée. On nous écrit:

Il s'agit de Charles Guernier, né à Gorze le 20 décembre 1838, bon et beau vaillant qui part allégrement ses 75 ans. Deux enfants forment sa couronne, tous encore vivants, six garçons et cinq filles. Il a donné cinq garçons à l'armée. Dix enfants sont mariés, vingt-cinq petits-enfants sont déjà là, qui témoignent les vœux au du grand-père.

Mais parlons du cantonnier: Charles Guernier a servi sous quatre Empereurs, à commencer par Napoléon III. Durant 44 ans et plus, sa pioche, sa pelle et sa bêche ont entretenu et soigné la route départementale qui va du Pont Pralin, en dessous de Gorze, jusqu'à la frontière près de la ferme Sainte-Apolline.

Charles Guernier fut l'homme toujours aimable et complaisant, le serviteur toujours dévoué et consciencieux.
Jeudi dernier, M. l'ingénieur Jacob était monté jusqu'à Gorze. A l'Hôtel de Ville, en présence de M. le maire et son préfet, en présence des enfants et petits-enfants accourus autour du grand-père, il attachait la médaille d'honneur sur la poitrine de Charles Guernier, toutelois après lui avoir donné lecture d'une adresse de félicitations bien méritées.
Inutile d'ajouter que le héros du jour était profon-

Universitätsbibliothek
Frankfurt

5171215

Le Lorrain 31 Janvier 1914

CHRONIQUE REUSE

Pèlerinage à Saint-Blaise, de Flocourt.
La fête de saint Blaise, de Flocourt, est remise au jeudi 5 février.
A 10 h. 1/4, messe solennelle avec sermon.
Vêpres solennelles à 2 heures, avec bénédiction du Très Saint Sacrement.
Exposition et vénération de la relique.

BOITE AUX LETTRES

C. 27. — C'est au propriétaire à réclamer la restitution du terrain anticipé.
Abonné Richemont. — Nous n'insérons pas d'annonces de ce genre.

Théâtre municipal

SAMEDI 31 JANVIER
Représentation classique à prix réduit
Rideau 7 h. 1/2
Minna von Barnhelm
Comédie en 5 actes de Lessing.
DIMANCHE 1^{er} FÉVRIER
A 3 heures: Matinée populaire à prix réduits
Dernière représentation du cycle de comédies:
Durch Vierjahrhundert
Le soir à 7 h. 1/2
Der Evangelist
Drame musical en deux actes, poème et musique de Wilhelm Kienzl.

A l'étude: **Der gutsitzende Frack**, comédie
Institut médical du docteur WIEGER
pour le traitement spécial des
Maladies des jambes
Varices douloureuses, ulcères, plaies, eczémas des jambes, phlébites, rhumatismes, pieds plats, sciatiques, etc.
Le traitement est sans douleur, sans aucune suite fâcheuse et permet aux malades de guérir sans garder le lit 433-9
CONSULTATIONS:
Tous les mardis et samedis, de 8-12 et de 2-5.
METZ. - 20, Rue Mazelle - METZ

Les Religieuses Bénédictines de l'abbaye du Sacré-Cœur, à Oricourt, ont la douleur de vous faire part de la mort de leur vénérée Supérieure, co-fondatrice et première abbesse

Dame Saint-Jean Pierson

pieusement décédée en son abbaye le 30 janvier 1914, munie des Sacraments de l'Eglise, à l'âge de 79 ans, dans la 55^e année de sa profession religieuse et la 34^e de son supérieurat.
Et recommandant instamment à vos charitables prières l'âme de leur Révérendissime Mère.
Le Service d'enterrement aura lieu à la chapelle abbatiale le Lundi 2 Février, à 10 heures du matin.
R. I. P.
Il ne sera pas envoyé de faire-part, le présent avis en tenant lieu.
Prière de n'envoyer ni fleurs, ni couronnes.

REMERCIEMENTS

Nous exprimons nos plus sincères remerciements pour les nombreuses marques de sympathies et de condoléances qui nous ont été témoignées à l'occasion de la mort de notre fils, frère et beau-frère

Hans

De la part de la famille
Jos. Berger.

MARCHE DE BOULAY

du 28 Janvier	
Blé	— à 19,20 Farine 1. 34. —
Orges	15. — à 16. — II. 32. —
Seigle	15,20 à 15,50 — III. 30. —
Colza	25. — à 26. — Fleur seigle 28. —
Avoine	15. — à 15,50 Retrognons 18. — à 19. —
Épeverles	16. — à 17. — Sons 12. — à 13. —

PETITE CHRONIQUE

FINANCIÈRE — ÉCONOMIQUE — ANECDOTIQUE
MINES D'OR DU TRANSVAAL. — Tout arrive. Les actions des mines transvaaliennes, que la spéculation ignorait depuis des années, sont revenues subitement à la mode. Les gens ayant conservé un certain intérêt pour ces papiers, n'en reviennent pas eux-mêmes. Ils faisaient comme tout le monde et ne s'en occupaient plus. Y aurait-il, même à la Bourse, une justice immanente?
Quoi qu'il en soit, les actions des meilleures mines transvaaliennes étaient devenues vieux jeu. La « fièvre de l'or » n'était plus un mythe. Quelques pères de famille égarés, en parlant encore vaguement se disant que, après tout, des valeurs donnaient 10 à 15 0/0 de revenu, même avec la mort en perspective — nous sommes presque tous mortels — ne laissaient pas d'être intéressés. Mais ils faisaient ces réflexions tout bas, de crainte du ridicule. Ainsi va le monde!
Maintenant que, en un mois, la *Goldfields*, pour ne citer que celle-là, a gagné de 35 à 40 0/0, tout le clan des mondains et des snobs de la Bourse va se précipiter sur les mines d'or. Faites vos jeux, Messieurs, et laissez-vous d'employer le remède pendant qu'il guérit. Car, tout passe, tout casse, tout lasse. Vous savez cela, certes. Vous le savez, mais vous agissez comme si vous ne le saviez pas et c'est ce qui fait votre force.
SAVON DE MARSEILLE. — La production annuelle de cet article a passé, en dix ans, de 124 millions à 177 millions de kilogrammes, représentant une valeur de 91 millions de francs.
BANK OF MONTREAL. — Comme l'an dernier, les actionnaires toucheront pour le trimestre prenant fin le 31 janvier un dividende de 2 1/2 p. c.
BASE-LOIRE. — A partir du 30 janvier, les 24.000 actions nouvellement émises seront admises aux négociations de la Bourse de Paris.
BANQUE DE METZ
Le Gérant, Rédacteur en chef, N. HOUPERT.

Dernières Informations

LES changements dans le gouvernement d'Alsace-Lorraine.
M. le comte de Wedel restera encore quelques mois à son poste.

Berlin, 30 janvier. — La *Gazette de l'Allemagne du Nord* publie l'information suivante:
Nous apprenons que M. le comte de Wedel, Statthalter impérial, s'est déclaré prêt à rester encore quelques mois à son poste pour l'introduction dans leurs fonctions les successeurs de M. le baron Zorn de Bulach, secrétaire d'Etat, et des autres membres du gouvernement d'Alsace-Lorraine qui quitteront leurs fonctions.

Cette nouvelle est ainsi commentée par la *Nationalzeitung*:
La décision en cette affaire a été prise dans le courant de la journée (de vendredi). L'Empereur a rendu visite à M. de Bethmann-Hollweg au palais du Chancelier et il fut décidé au cours d'une longue conférence de proposer cette solution au comte de Wedel. Le Statthalter a ensuite télégraphié qu'il donnait loyalement suite au désir impérial.
La raison qui est donnée pour justifier le maintien du Statthalter n'est pas convaincante. Il n'a jamais été d'usage que des hauts fonctionnaires de l'Empire ayant donné leur démission pour des raisons plausibles restent davantage à leurs postes afin d'initier aux affaires les nouveaux personnages qui arrivent. Il paraît plutôt qu'on ait eu le désir de rendre plus doux et moins cassant le départ du comte de Wedel.

Les candidats.
Le *Journal de Berlin* a mis par de la nomination du prince Frédéric-Guillaume de Prusse au poste de statthalter. Le prince Frédéric-Guillaume est âgé de trente-trois ans; c'est le petit-fils du prince Albert de Prusse, frère cadet de l'empereur Guillaume 1^{er}.
Quoique protestant, il est marié à la princesse de Ratibor, qui est catholique. Le prince Frédéric-Guillaume de Prusse est actuellement préfet du district de Kamenz, en Silésie.

La *Germania* désigne le général von Mackensen comme le successeur possible du comte de Wedel.
Le baron Zorn de Bulach sera nommé membre de la première Chambre.

Berlin, 30 janvier. — Suivant une dépêche particulière de la *Strasburger Post*, M. le baron Zorn de Bulach, secrétaire d'Etat d'Alsace-Lorraine, serait nommé membre de la première Chambre du Landtag à l'occasion de sa retraite.

Procès de M. Wetterlé contre le général Keim.

Berlin, 30 janvier. — La *Nationalzeitung* annonce que M. Wetterlé, directeur du *Nouvelles*, intente au général Keim, président de la ligue militaire, des poursuites en offense pour un article publié dans le *Tag* et ayant pour titre « Schwobe und Elsesser ».

LANDTAG

SECONDE CHAMBRE
Voici l'ordre du jour de la prochaine séance de la seconde Chambre (3 février):

1. Budget de l'Administration des forêts. — 2. Budget de l'Administration des douanes et contributions indirectes. — 3. Budget de l'Administration de l'enregistrement. — 4. Budget de l'Administration des contributions directes, du cadastre et de l'arpentage. — 5. Budget de l'Administration de la vérification des poids et mesures. — 6. Budget de l'Administration générale des finances. — 7. Budget de l'Administration des dépôts et consignations. — 8. Aperçu des dépenses et des recettes à la suite de la participation du pays à l'exploitation des mines de potasse (syndicats « Reichsland », « Prinz-Fuzen » et « Theodor »). — Le tout en deuxième lecture.

Metz, 31 janvier.

La cambriole.

A peine la police a-t-elle arrêté, au début de cette semaine, un trio de cambrioleurs, voic que réapparaît une bande de quatre voleurs dont les opérations ont commencé dans la nuit du 27 janvier par le cambriolage du magasin de vente de la maison d'automobiles Benz et Cie, place Saint-Thibault. Audace d'autant plus grande que le coup fut exécuté à la barbe du planton de service à la porte du commandant de place. Deux des voleurs faisaient le guet, deux autres opéraient dans les armoires et tiroirs. A l'approche d'une patrouille d'agents, les quatre oiseaux s'envolèrent, emportant quel que menue monnaie. La patrouille avait été prévenue par les soins du planton.

La révision de l'ordonnance de 1820.

Berlin, 30 janvier. — La *Gazette de l'Allemagne du Nord* annonce que la révision de l'ordonnance de 1820, pour l'emploi des armes par la troupe en temps de paix, fait actuellement l'objet de travaux préparatoires.

Au ministère de la guerre ont lieu des pourparlers avec les représentants des ministères de la justice et de l'intérieur, tant de la Prusse que de l'Empire.
Le ministre de la guerre s'est aussi mis en rapport avec les autorités compétentes des contingents non prussiens, afin d'amener un accord dans la rédaction des nouvelles prescriptions.

Reichstag.

Berlin, 30 janvier. — La séance est ouverte à 1 heure. L'ordre du jour comporte d'abord des questions dont la plus importante est celle de M. Sittart (Centre) concernant le transfert, dans les baraquements de Biecha et Haguenau, du 99^e régiment d'infanterie autrichien en garnison à Saverne: Cette punition si sévère de tout le régiment sera-t-elle encore prolongée, pendant combien de temps? Quand le régiment rentrera-t-il à Saverne ou dans une autre garnison?
Le major général Wild von Hohenborn. — Cette question part de prémisses qui ne sont pas justes, pour autant que le transfert du régiment de Saverne n'est pas à considérer comme une punition (l'ère a peché); la chose peut d'autant moins être considérée comme une punition qu'un grand nombre de troupes ont été logées, depuis le 1^{er} octobre 1912, dans les baraquements des champs d'exercices. Pour le reste il ne peut être donné d'autre réponse à cette question.
Le Reichstag continue ensuite la discussion en 2^e lecture du budget de l'intérieur. La séance est levée à 7 h. 1/2 seulement. Prochaine séance samedi à midi. Suite de la discussion du budget de l'intérieur.

L'Empereur et le bureau du Reichstag.
Berlin, 30 janvier. — La *Gazette de Cologne* rapporte ces bruits qui circulent dans les couloirs du Reichstag au sujet de l'accueil fait par l'Empereur, le jour de son anniversaire au bureau du Reichstag. Lorsque M. Kempf, président (radical) du Reichstag, suivi des deux vice-présidents radical et national libéral, présenterait l'Empereur pour lui apporter les félicitations officielles du Parlement de l'Empire, le souverain se contenterait d'incliner légèrement la tête.

Quand, immédiatement après le bureau du Reichstag, les président et vice-présidents des deux Chambres prussiennes défilèrent devant Guillaume II, celui-ci leur tendit la main en les remerciant. C'est du reste ce qu'il fit jusqu'ici aussi toujours à l'égard des président et vice-présidents du Reichstag.

A la suite de cet incident, les membres du bureau du Reichstag ont renvoyé au grand-marshal de la Cour, les invitations qui leur avaient été adressées pour la représentation de gala à l'Opéra, où une loge leur était réservée. Cette loge est restée inoccupée au milieu d'une salle archi-comble.

Le Congrès socialiste allemand.
Berlin, 30 janvier. — Le Congrès socialiste allemand pour 1914 est fixé au 13 septembre à Würzburg.

Catastrophe minière en Allemagne.
Dortmund, 30 janvier. — A la fosse « M. le Ministre Aschenbach », il s'est produit cet après-midi, un peu avant le changement d'équipe, une explosion de grisou au troisième palier. On a remonté jusqu'ici six cadavres. Sept mineurs ont été légèrement blessés. Des équipes de secours ont été demandées aux mines voisines.

L'explosion de grisou s'est produite dans la sixième section de la mine. Il y a encore au fond de 60 à 80 mineurs dont on ignore le sort mais on a les plus vives inquiétudes à leur sujet.

(Par dépêche.)
Dortmund, 31 janvier. — L'explosion de grisou s'est produite à 6 h. 20 du soir. A minuit et demi on avait retiré 22 morts et 17 blessés dont deux grièvement. L'administration croit qu'il n'y a plus de morts au fond de la mine.

Une foule nombreuse s'était portée aux abords de la mine. Il n'y a heureusement pas eu d'incendie, mais un chantier s'est effondré et il est possible qu'il y ait encore des victimes sous les décombres.

Les établissements Poutiloff et la maison Krupp

Paris, 30 janvier. — Le correspondant du *Temps* à Saint-Petersbourg croit savoir que le gouvernement russe, au cours des conversations dont l'affaire Krupp-Poutiloff a fait hier l'objet, a déclaré de la façon la plus nette que si le capital de l'usine avait été augmenté par l'intervention de la maison Krupp, le gouvernement n'aurait pas autorisé l'émission des actions.

D'autre part le même correspondant télégraphie de Saint-Petersbourg que la tentative faite par le groupe allemand avait un caractère nettement politique. En effet, dit le correspondant, le groupe acceptait de prendre les actions à 125 fr. alors que le cours maximum atteint depuis six mois n'a jamais dépassé 123 fr.

LES EXPLICATIONS DE LA RUSSIE

Saint-Petersbourg, 30 janvier. — M. Delassé, l'ambassadeur de France à Saint-Petersbourg, a fait hier auprès du gouvernement russe la démarche dont il avait été chargé par le gouvernement français au sujet d'une transformation éventuelle des usines Poutiloff.

On estime dans les milieux officiels russes que l'incident n'a pas l'importance qu'on lui attribue dans la presse. Si la transformation sur les bases indiquées dans les journaux avait dû être faite, elle aurait dû être subordonnée à un certain nombre de formalités: assentiment préalable donné par l'assemblée générale des actionnaires et surtout autorisation du gouvernement impérial. Or, il paraît certain que le gouvernement russe n'aurait pas consenti à une participation financière de la nature de celle dont il a été question. On s'attend ici à ce que quelques propositions soient faites à bref délai par un groupe financier français.

(Par dépêche.)

Paris, 31 janvier. — On annonce dans les sphères de la Chambre que M. Doumergue, président du conseil et ministre des affaires étrangères, donnera mardi prochain, à la commission des affaires étrangères, des explications sur l'affaire Poutiloff. On croit que M. Denys-Cochin renoncera à la question qu'il avait l'intention de poser, l'incident pouvant être considéré comme réglé et une discussion à la Chambre ne pouvant entraîner que des inconvénients.

Le *Figaro* dit savoir que les représentants des grandes banques de Paris ont tenu hier une réunion dans laquelle il a été décidé d'accorder sans retard l'appui financier nécessaire aux établissements Poutiloff sur leur demande éventuelle.

Mort de M. Paul Déroulède.

Nice, 30 janvier. — M. Paul Déroulède est décédé vendredi matin, à 4 heures.
Névu du poète et auteur dramatique Emile Augier, Paul Déroulède est né à Paris le 2 septembre 1846. Il vint de conquérir son diplôme de docteur en droit lors de la guerre de 1870. Le futur président des Patriotes s'engagea comme volontaire dans un bataillon des chasseurs à pied, — les « petits viliers », comme on disait alors. Son courage sur le champ de bataille lui valut le grade de lieutenant et la Légion d'honneur.

Blessé à Sedan, il fut soigné en Belgique, dans le moine d'une aristocratique famille.
En 1873, il publia le premier volume de ses *Chants du Soldat*, stances vibrantes de patriotisme, de foi en l'avenir de la France, et d'appels à la revanche. Ces stances devinrent rapidement populaires, et à la fin de la guerre de 1870, il fut élu député de la Seine, des vers de Déroulède.

Et toi, Cornélie, père du grand courage.
Les *Nouveaux Chants du Soldat* furent accueillis avec la même faveur, et après une pièce refusée parce qu'elle portait la question juive à la scène, Déroulède put faire jouer *l'Hetman des Cosaques*, drame en cinq actes et en vers, au théâtre de l'Odéon. Sa mère, sœur d'Emile Augier, s'était fait porter à bras dans un fauteuil, pour assister à cette première qui fut un triomphe. Mme Déroulède, paralysée, devint la perte de l'usage de ses membres à un tragique épisode de la guerre de 1870. Elle avait deux fils à l'armée; l'un fut blessé à Sedan, l'autre fut prisonnier. Sur la foi de fausses nouvelles, on annonça à la mère que ses deux fils étaient tombés sur le champ de bataille. L'émotion provoqua une paralysie qui fit du reste de sa vie un long martyre.

Le poète, qui avait déjà précédemment donné un acte au théâtre Jean Stenno, aborda la prose et publia une œuvre inspirée par un épisode héroïque de l'histoire de France: *Le premier acadien de France*. La politique le réduisit. En 1882, il devint président de la Ligue des Patriotes; lors de l'incident Schœnbach entre la France et l'Allemagne, il reprocha au ministère Goblet de capituler devant la pression étrangère. Aux jours agités de 1887, il soutint le général Boulanger, fut au premier rang des mémorables manifestations de la gare de Lyon et de la revue du 14 juillet. On se souvient de la fin lamentable de l'aventure boulangiste: le général trahit les espoirs des patriotes français pour « vivre sa vie » et alla se suicider à Bruxelles sur le tombeau de Mme de Bouenais.

En mars 1888 eut lieu, à Lavallois-Perret, l'inauguration du monument funéraire aux soldats français tombés au Tonkin. Déroulède protesta contre le défilé du drapeau rouge arboré par quelques Sociétés qui assistaient à la cérémonie; quelques jours après, aux attaques des journaux révolutionnaires, il répondit que « ses amis et lui regrettaient de n'avoir pas expulsé du cimetière les souteneurs de l'étendard international ».

Puis vint la Haute-Cour, qui exila ce Français blessé au service de la France.

A certaines époques de sa carrière si mouvementée, Déroulède s'était trouvé aux côtés des agents de la déchristianisation de la France. Instruit par l'expérience des hommes et des choses, dans la pleine maturité de son esprit, il reconnut que la guerre à Dieu n'avait fait qu'abaïsser la France, et sa carrière, que domine l'image de la Patrie meurtrie, se termina par des actes de foi élatants.

Le 2 décembre dernier, déjà terrassé par le mal qui devait l'emporter, il bravait la défense des médecins et les menaces de la mort, pour accomplir le patriotique pèlerinage de Champigny. Là, au pied du monument commémoratif du siège de Paris, appuyé sur le bras de sa sœur, qui fut son ange gardien, il s'écriait, à côté de Maurice Barrès: « Dieu consente, Dieu veuille, Dieu fasse que rien n'arrête l'aiguille qui semble en marche vers cette heure décisive » (Le retour de l'Alsace-Lorraine à la France).

A la mi-janvier, avant de partir pour le Midi où il allait demander au soleil de rétablir sa santé chancelante, Déroulède offrit aux Parisiens le touchant spectacle d'une communion solennelle à Notre-Dame. Quelques jours après son arrivée à Nice, se passait la scène suivante, relatée par les journaux de Paris: Mlle Déroulède, en mémoire et remerciement de beaux voyages que son illustre frère malade accompli, la semaine dernière, de Paris à Nice, a offert un ex-voto à Notre-Dame du Port, à Nice.

L'ex-voto est un magnifique « Saint-Paul en mission », dû au ciseau de l'éminent sculpteur Lucien Falz. La cérémonie d'inauguration a été présidée par Mgr Chapon, évêque de Nice, qui a béni la statue. Paul Déroulède, malgré sa grande faiblesse et l'extrême fatigue due à une longue nuit d'insomnie, a voulu assister à cette cérémonie: l'héroïsme est sa coutume. La foule qui remplissait l'église lui a fait la plus chaleureuse manifestation de sympathie et Mgr Chapon a prononcé, à cette occasion, une allocution qui fut un chef-d'œuvre de délicatesse.
Mgr Marbeau, évêque de Meaux, assistait aussi à la cérémonie.

LES DERNIERS MOMENTS

Nice, 30 janvier. — C'est exactement à 2 heures 45 que M. Déroulède a succombé. Ses derniers moments ont été extrêmement douloureux, mais il a gardé sa connaissance, une connaissance, il est vrai, très affaiblie. Depuis quelques jours l'état était jugé désespéré. L'asthme avait envahi les jambes et depuis mardi la grangrène s'y était mise. M. Déroulède souffrait d'urémie.

LES FUNÉRAILLES

Paris, 30 janvier. — Les obsèques de M. Déroulède auront lieu mardi matin à Paris.

Collision en mer.

Norfolk (Virginie), 30 janvier. — Le bateau à vapeur *Monroe* a sombré ce matin après être entré en collision, au large de Hog Island, avec le bateau à vapeur *Nantucket* qui a sauvé 85 passagers et membres de l'équipage du *Monroe*. Les propriétaires de ce navire disent que le nombre de personnes qui ont péri est probablement de 40 à 50.

Le *Monroe* avait à bord 46 passagers de 1^{re} classe, 8 de 2^e classe et 79 hommes d'équipage. Le navire sombra en dix minutes. 31 passagers et 55 hommes d'équipage furent recueillis par le *Nantucket* qui, endommagé lui-même, faisait route à petite allure vers Norfolk. 23 passagers et 24 hommes d'équipage manquent. On croit qu'ils ont été noyés.

(Par dépêche.)
Norfolk, 30 janvier. — Le vapeur *Nantucket* est arrivé avec 60 survivants du vapeur *Monroe* qui a coulé: 48 personnes ont péri. Les survivants racontent que le *Monroe* a chaviré 12 minutes après la collision, car un épais brouillard à deux heures du matin. Différents passagers flottèrent pendant trois quarts d'heure dans l'eau glacée jusqu'à ce qu'ils furent pêchés par les canots du *Nantucket*.

DÉPÊCHES

A la Chambre luxembourgeoise.

Luxembourg, 31 janvier. — A la Chambre il s'est produit hier une altercation entre un député socialiste et un député catholique. Les deux adversaires se sont lancés de gros volumes à la tête. Finalement ils ont été séparés par leurs collègues.

Sous-marin hollandais coulé.

Amsterdam, 31 janvier. — Le sous-marin V a coulé hier après-midi à Flessingue où il avait été construit. Un homme a péri: six hommes ont pu s'échapper par un hublot.

Un dîner chez le chancelier allemand.

Berlin, 30 janvier. — Le chancelier et Mme de Bethmann-Hollweg ont donné ce soir au palais de la chancellerie un souper suivi de bal auquel ont pris part de nombreux personnages princiers, des membres du corps diplomatique, du gouvernement, etc. Après le souper sont arrivés entre autres le prince et la princesse Auguste-Guillaume.

Pégoud reçoit un prix de 10.000 fr. pour ses prouesses.

Paris, 31 janvier. — L'Académie des Sports a décerné à l'aviateur Pégoud, l'inventeur des vols en renversement, le grand prix de 10.000 francs.

L'emprunt turc.

Paris, 31 janvier. — On mande de Constantinople à l'*Excelsior*:
« Le grand-vizir a annoncé à M. Steeg, sous-directeur de la Banque ottomane, qu'il a abandonné l'espoir de pouvoir contracter un emprunt en France. Le gouvernement turc se verra donc contraint d'employer pour la défense du pays et l'administration les fonds qu'il tient prêts pour le paiement des intérêts de la Dette actuelle de l'Etat ».

Au Maroc.

Paris, 31 janvier. — On mande de Gibraltar que les troupes espagnoles ont été attaquées hier par des Marocains près de Tetuan. Les Marocains furent repoussés. Du côté des Espagnols un lieutenant et 13 hommes ont été tués.

Les œuvres de Maeterlink à l'index.

Rome, 31 janvier. — Toutes les œuvres du littérateur Maeterlink ont été mises à l'index.

La question albanaise.

Durazzo, 30 janvier. — M. Madobny, délégué allemand, et M. Lamb, délégué anglais, sont arrivés aujourd'hui à bord du stationnaire autrichien *Panther* pour continuer, au nom de la commission de contrôle, les pourparlers préparatoires engagés avec Essad pacha par Moutfid bey.

Le Tsar donne un dîner en l'honneur de M. Delcassé.

Tsarhofelo, 30 janvier. — Ce soir a eu lieu au palais impérial, en présence de l'Empereur, un dîner en l'honneur de M. Delcassé, des ministres et les membres de l'ambassade de France y ont pris part.

dément ému et reconnaissant. Ce qui l'a non moins réconforté, c'est l'assurance d'une belle pension pour ses vieux jours.
Bien mérité aussi, n'est-ce pas, cette pension!
Le brave homme, retournant chez lui, aimait à répéter: 44 ans cantonnier!
Avec non moins de satisfaction, il ajoutait à l'occasion: « Mais, pour la Fête-Dieu, j'ai porté le dé pendant 48 ans! »
Aussi nous lui roubaions, à ce modeste, plus tard et là-haut, encore une plus belle médaille, encore une meilleure décoration.

Corny. — (Epizootie.) La fièvre aphteuse, qui s'était déclarée à Corny, est éteinte; les mesures vétérinaires sont rapportées pour Corny et les localités environnantes.

Rombas. — (Arrestation d'une mère coupable.) Il y a quelques jours, la police de Nancy était informée qu'un enfant mort avait été déposé à l'église de Bonsecours à Nancy; la sûreté apprit bientôt que la mère, la coupable en ce cas, avait repassé la frontière. Or hier matin, le chef de la sûreté de Nancy a été informé que la jeune femme Anna Niès (ou Niève) a été arrêtée à Rombas et ramenée à la prison de Metz. Interrogée, cette femme a avoué le crime dont elle s'est rendue coupable. Elle a déclaré avoir empoisonné son enfant en lui faisant avaler du permanganate de potasse. En effet, au cours d'une perquisition opérée dans sa chambre, on a trouvé une bouteille contenant ce poison. Il est à peu près certain qu'elle sera remise aux autorités françaises, cette femme étant convaincue de crime.

Servigny-lès-Raville. — (Soupons.) Nous recevons de Servigny une correspondance nous signalant l'erreur de chasseurs qui, une fois de plus, ont soupçonné très injustement un honorable jeune homme de la localité comme l'auteur de délits de braconnage commis dans leur chasse. Notre correspondant réclame avec raison plus de surveillance de la part des gardes et moins de précipitation afin de porter des soupçons à coup sûr. Car enfin, on éviterait de la sorte, pour des gens honorables, l'ennui et la honte de perquisitions. Les renseignements sont cependant faciles à prendre, non pas chez le premier venu — l'esprit de vengeance ou de jalousie peut mal renseigner les chasseurs confiants — mais, encore une fois, en s'inquiétant de la moralité de ceux qui sont signalés comme coupables et de ceux qui les signalent, on éviterait de nuire indirectement à la réputation de personnes honorables.

Saint-Avoid. — (Après la fête.) D'après la *Volksstimme*, la soirée organisée par la 5^e batterie du 69^e d'artillerie en l'honneur de l'Empereur aurait pris une fin pénible; un réserviste a frappé de plusieurs coups de couteau un artilleur servant dans sa deuxième année. Seule l'intervention du capitaine empêcha que l'énergumène ne fut lynché sur place; le blessé a succombé dans la soirée du 28. Le réserviste, qui était à la veille d'être libéré, est marié et père de deux enfants. Ajoutons que la *Volksstimme* donne cette nouvelle avec toutes les réserves d'usage.

Sarralbe. — (La barbe de Schmid et l'Empereur.) L'empereur Guillaume vient de nommer le baron Xavier de Schmid intendant des domaines qu'il possède depuis deux ans dans le Sud-Ouest africain allemand.
Le baron de Schmid servit jadis comme maréchal des logis dans un régiment de cuirassiers de Lunéville, puis il se fit réintégré comme citoyen alsacien-lorrain. Par suite, il devint député de Sarreguemines-Forbach au Reichstag. Au cours d'un voyage qu'il fit en Lorraine en 1901, l'empereur Guillaume nomma d'emblée le baron de Schmid capitaine à la suite du régiment des cuirassiers n° 8 à Deutz. Cette nomination fit grand bruit à l'époque. Le colonel des cuirassiers de Deutz s'étant permis de faire une réflexion désobligeante sur la rapide carrière du nouvel officier, fut d'emblée mis à la retraite. Pust tard, le baron de Schmid se trouva dans de graves embarras financiers et il partit pour le Sud-Ouest africain, où, grâce à l'Empereur, il avait obtenu une concession. La cassette impériale lui paya en même temps un important subside. L'ancien député et industriel lorrain a réussi comme colon, et ayant fait ses preuves d'administrateur habile, il vient d'obtenir la gérance des domaines impériaux de Dieckdorn et de Kosis, qui ne comptent pas moins de 25.520 hectares de superficie. L'Empereur les acheta au printemps de 1912 au Bar Krabbenhoft, moyennant 4 M. l'hectare. Il a fait une excellente affaire, car la valeur de l'ensemble a plus que quintuplé depuis lors.

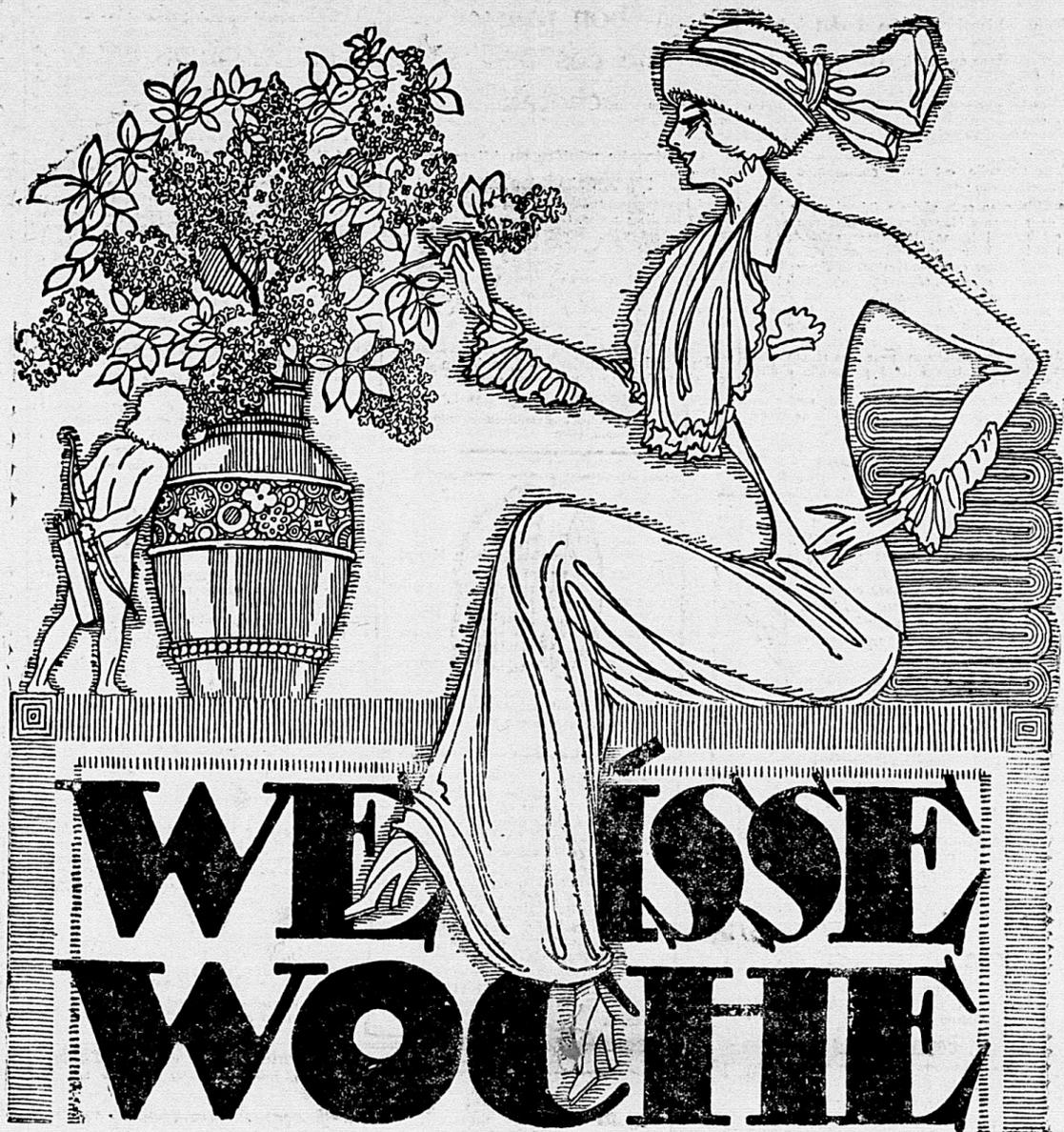
D'ailleurs, Krabbenhoft avait, lui aussi, fait une bonne affaire. Au temps du premier soulèvement des Hereros, il avait été capturé et maltraité par le fameux Hendrik Witboi. Il s'était alors adressé aux tribunaux anglais et obtint en guise d'indemnité l'étendue de terrain qu'il pourrait circonvenir à cheval et en quatre jours. Krabbenhoft choisit la région la plus propice, disposa des relais, et en quatre journées de galop réussit à « boucler » une superficie de 25.000 hectares de terrain.

ALSACE

Colmar. — (Désastre.) Le fils du fabricant de parapluies Godel avait tué un rival et avait été acquitté parce qu'il était dans le cas de légitime défense. Ce même Godel faisait son service militaire au 136^e régiment d'infanterie à Strasbourg, où l'autre jour, au cours d'un exercice, un sous-officier le frappa d'un coup de pied. Godel se vengea en giflant le sous-officier. Un officier accourut, Godel fut désarmé et renvoyé à la caserne. Dans l'après-midi, Godel sortit de la caserne et partit pour Colmar où il se rendit, chez ses parents pour y changer de vêtements. Son père voulut l'en empêcher mais le fils le menaça, de sorte qu'il dut avoir recours à la police. Pourtant le désastre réussit à s'entourer par une maison voisine en y descendant par le toit. Il avait disparu lorsque les agents sont arrivés.

Schlestadt. — (La revue du 27 janvier.) Sur la demande des officiers, la revue des troupes a été passée, à la fête de l'Empereur, par le doyen de la garnison en compagnie du Kreisdirector et du maire de Schlestadt, ce qui ne s'était jamais fait jusqu'à présent.

Photographie PRILLOT
2, Avenue Serpenoise, 2.



SEMAINE DE BLANC

Cette importante organisation, soigneusement préparée de longue main, commence le

LUNDI 2 FÉVRIER

Offre de **LINGERIE** et **ARTICLES** de **BLANC**

à des prix d'une modicité presque inconnue

Nous sommes en mesure d'offrir cette fois à notre honorable clientèle des avantages sensibles et très réels, et tels qu'ils sauraient difficilement être surpassés. Ceci ne nous est possible que par l'acquisition personnelle de Stocks complets sur les lieux de fabrication

Ces lots de marchandises ont été achetés en grande partie bien en-dessous du prix

Durant la
Semaine de Blanc
chaque après-midi, organisation spéciale
à notre buvette spécialement aménagée
à cet effet.

10 Mandarines	Pf	38
Chocolat en pain	gar. pur, le morceau de 490 gr.	55
Pommes reinettes	très fines, la livre	11
Cacao	la livre, Pf	65
Farine	marque 00, le sac de 5 livres M	1 ⁰⁵

Lard gras	la livre, Pf	18
Lard maigre	avec côtelettes, la livre, Pf	95
Cervelat et Salami	du Holstein la livre, M	1 ³⁵
Jambon fin	la livre, M	1 ³⁸
Sucre en poudre	la livre, Pf	24
Sucre cristallisé	la livre, Pf	22

Nous délivrons durant la
Semaine de Blanc
une tasse de café ou de cacao ou
chocolat avec pâtisserie ou 3 gaufrettes
pour **10 Pf.**

Durant la Semaine de Blanc, chaque client recevra, à titre de cadeau gratuit, pour tout achat à partir de 5 M, **1 flacon d'odeur** marque Eleduc & Cie, Paris.



Grands Magasins WEIL - Metz

Angle rues du Petit-Paris et de Ladoucette - Place St-Jacques

